

Janvier 2026

Cette lettre de veille signale quelques publications récentes traitant de recherche et développement, innovations, agriculture numérique, biotechnologie, robotique, intelligence artificielle, etc. Les textes sont à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://veillecep.fr>.

**Jérôme Lerbourg**, Chargé de mission Veille technologique et normative, Bureau de la veille

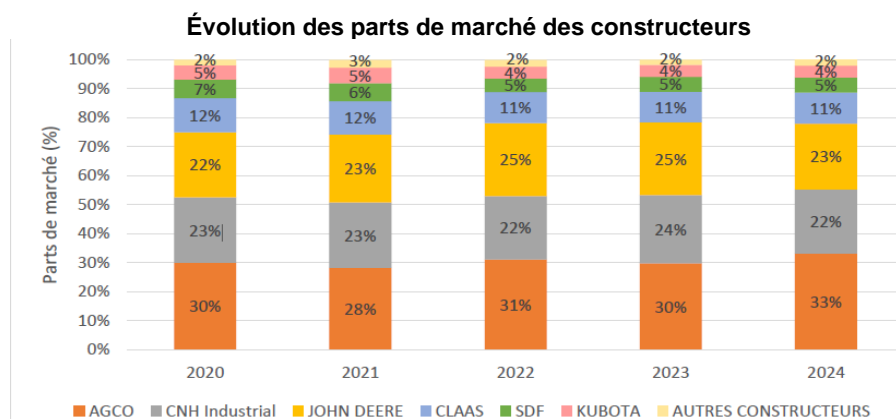
## Avis de l'Autorité de la concurrence sur le marché français des tracteurs

La hausse importante du prix de vente des tracteurs, observée depuis 2020, a conduit la Commission des affaires économiques du Sénat à saisir l'Autorité de la concurrence. L'objectif était de voir dans quelle mesure le fonctionnement concurrentiel du secteur des agroéquipements avait pu contribuer à cette augmentation, aux côtés d'autres facteurs tels que l'inflation, la montée en gamme des équipements ou encore le renforcement des normes techniques et environnementales. Dans son avis émis en décembre 2025, l'Autorité fait un état des lieux du marché des tracteurs en France, puis livre son analyse du fonctionnement concurrentiel du secteur, tant en amont (production et commercialisation) qu'en aval (distribution, réparation et entretien).

La France est le 3<sup>e</sup> producteur européen et les tracteurs représentent 40 % du chiffre d'affaires des agroéquipementiers. La quasi-totalité de cette production est destinée à l'exportation. Le tracteur présente donc la particularité, en France, d'être à la fois le matériel le plus exporté et le plus importé.

Quatre constructeurs (AGCO, John Deere, CNH et CLAAS) réalisent 90 % des ventes (figure). La distribution se fait *via* des réseaux de concessions, qui offrent une bonne couverture géographique. Ils proposent localement aux agriculteurs un niveau satisfaisant de concurrence entre marques, alors même que le nombre de concessions a baissé de 34 % entre 2012 et 2022. En revanche, l'Autorité relève que la concurrence entre distributeurs d'une même marque est limitée par diverses clauses contractuelles liant les concessions aux constructeurs et conduisant à une forte dépendance. Par exemple, une exclusivité territoriale est garantie dans le contrat afin que le distributeur soit le seul de la marque présent dans une zone déterminée. En contrepartie, il ne doit pas prospecter de clientèle en dehors de celle-ci, ni vendre de produits d'autres marques.

En matière d'entretien et de réparation, l'agriculteur n'a localement guère d'autres choix que le concessionnaire agréé de la marque lui ayant vendu le tracteur. Celui-ci bénéficie de plusieurs avantages significatifs (accès direct aux pièces de rechange, outils de diagnostic, manuels d'entretien, etc.) par rapport aux réparateurs tiers ou concessionnaires d'autres marques.



Source : Autorité de la concurrence, d'après le rapport économique 2025 d'Axema

Source : Autorité de la concurrence

<https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/avis/relatif-une-demande-davis-de-la-commission-des-affaires-economiques-du-senat-dans-le-secteur>

## Regards croisés sur 10 ans d'innovations numériques en agriculture

À l'occasion de ses dix ans d'existence, la Chaire AgroTIC a organisé en décembre 2025 un séminaire consacré aux innovations numériques en agriculture, au cours de la dernière décennie. Cet événement s'est ouvert par [un passage en revue](#) des succès (système de positionnement par satellites GNSS, autoguidage, télédétection, station météo connectée, etc.) et échecs (capteurs piéton, services de drones à grande échelle, AgDataHub, etc.) liés à l'adoption de ces technologies. Les tendances du numérique en agriculture ont ensuite été abordées, sous différents angles. Un premier éclairage, économique, portait sur les acteurs du marché français de l'AgTech, suivi d'une présentation de [l'évolution des financements publics et privés dédiés au soutien de l'innovation](#), au cours de cette période. La réalité de [l'adoption et des usages](#) de ces technologies par les agriculteurs a ensuite été abordée, à partir de travaux en sciences sociales. Les méthodes et résultats de différentes [évaluations de l'empreinte environnementale](#) de ces technologies numériques ont aussi été présentés, ainsi que les leviers pour leur contribution à une agriculture bas carbone.

Source : Chaire AgroTIC <https://youtu.be/WFvO68akKcc?si=QiVtvUFNkgsKGDDz>

## Le numérique agricole dans les ETA et les CUMA

AspeXit, société spécialisée dans le conseil en agriculture de précision, a publié en janvier 2026 un dossier consacré à la place des outils numériques au sein des entreprises de travaux agricoles (ETA) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Cette étude s'inscrit dans le contexte d'un recours accru des agriculteurs à la délégation de travaux (+ 26 % pour les CUMA et + 39 % pour les ETA, entre 2010 et 2020). Les entretiens avec ces acteurs, notamment en ETA, révèlent que l'adoption de ces technologies numériques répond beaucoup plus à des besoins opérationnels (logiciels de gestion, boîtiers connectés, autoguidage) qu'à des finalités agronomiques (OAD ou matériel de précision pour le pilotage et la modulation des pratiques).

Source : AspeXit <https://www.aspexit.com/numerique-eta-cuma-agriculture/>

## Agriculture 5.0 : opportunités et défis des grands modèles de langage

Un article scientifique publié fin décembre 2025 dans la revue *Innovations agronomiques* analyse les potentialités et défis que posent, pour l'agriculture, les outils d'intelligence artificielle générative de type LLM (*Large Language Models*). Capables d'analyser et de synthétiser en temps réel des quantités massives de données hétérogènes (images, données numériques, corpus textuels, etc.), ces modèles ouvrent des perspectives variées pour les applications agricoles : gestion des cultures, détection des ravageurs, conseils agronomiques, etc. Toutefois, la capacité de ces outils à répondre aux défis actuels de l'agriculture – optimisation de l'usage des ressources, adaptation au changement climatique, maintien de la productivité – dépendra des solutions trouvées aux problèmes posés par l'interprétabilité des résultats, le risque d'hallucinations, les objectifs de souveraineté technologique, les impacts environnementaux.

Source : *Innovations agronomiques* <https://hal.inrae.fr/hal-05429116v1>

## La modulation intra-parcellaire en infographie

À partir d'entretiens et d'enquêtes menés dans le cadre du projet [AgrOOP](#), l'Observatoire des usages du numérique de la Chaire AgroTIC a réalisé, en décembre 2025, une infographie sur la modulation intra-parcellaire. Celle-ci recouvre les différentes étapes permettant d'adapter une opération agricole (fertilisation, semis, protection des cultures, etc.) à l'hétérogénéité d'une parcelle. Il s'agit d'acquérir certaines informations spatialisées, de réaliser des analyses agronomiques, d'utiliser un équipement adapté comprenant un récepteur GNSS (pour traiter les informations de géolocalisation) et une console qui les transmet à un outil de modulation des intrants appliqués (épandeur, pulvérisateur, semoir, etc.). Selon 7 éditeurs d'outils d'aide à la décision (OAD), sur 30 000 agriculteurs ayant souscrit à un service de modulation, seulement 20 % l'utilisent réellement, essentiellement en grandes cultures. Des freins à son adoption sont identifiés – complexité d'usage, coût, manque d'interopérabilité des équipements, etc. – ainsi que des leviers pouvant favoriser son utilisation – formations, accompagnements personnalisés, démonstrations, etc.

Source : Chaire AgroTIC <https://www.agrotic.org/page-ressources/usages-de-lautoguidage-en-agriculture-2-2/>